



IRONMAN VICHY

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AOÛT 2017

Réglementation temporaire de circulation et de stationnement

Dans le cadre de l'organisation des triatlons longue distance IRONMAN 70.3 Vichy et IRONMAN Vichy, la circulation et le stationnement seront réglementés, afin d'assurer la sécurité de tous.

Parcours de la course à pieds : Pont de Bellerive (*trottoir côté amont*), parc des Bourins, berges d'Allier, plage des Célestins, voie thermale N°7 à l'intérieur des parcs Kennedy et Napoléon, parc Napoléon, avenue Eisenhower, parc des Sources, avenue Eisenhower, parc Napoléon, quai d'Allier (*trottoir côté rivière*), boulevard de Lattre de Tassigny (*Esplanade piétonne côté rivière*) et pont de l'Europe (*piste cyclable côté amont*).

☛ *Le parcours peut être modifié et prolongé dans les parcs Kennedy et des Bourins (jusqu'au Tahiti)*

CIRCULATION le samedi 26 août de 9h à 15h30 et le dimanche 27 août de 8h (pour les véhicules) et 12h (pour les piétons, vélos et Rosalies) à minuit (ou après le passage du dernier concurrent) :

1/ La circulation des véhicules sera interdite boulevard des Etats-Unis (*entre la rue Petit et l'avenue Pierre-Coulon*) et boulevard Franchet d'Esperey au niveau du rond-point des Pêcheurs.

2/ La circulation des piétons, des vélos et des Rosalies sera interdite sur l'ensemble du parcours sauf sur les berges de l'Allier (*où les athlètes sont toutefois prioritaires*)

STATIONNEMENT le samedi 26 août de 0h à 15h30 et le dimanche 27 août de 0h à minuit (ou après le passage du dernier concurrent) :

Le stationnement sera interdit : sur le parking et la mise à l'eau du port de la Rotonde, sur le parking au bout de la rue du Parc (*entre la rue Petit et l'avenue Eisenhower*) et devant les N°21 et 23 de la rue du Parc.

Le stationnement dans ces parties d'artères sera considéré comme gênant et pourra entraîner la mise en fourrière du véhicule en infraction.

Seront seuls autorisés à circuler et à stationner les véhicules des organisateurs et de la sécurité et de secours

☛ **A partir du jeudi 24 août à 13h**, les athlètes et les visiteurs, qui souhaitent se rendre au Parc omnisports, pourront stationner plaine de Beauregard après la rivière artificielle (et le dimanche 27 août sur le parking de Cora).